

**DÉCLARATION
LIMINAIRE**

www.fnte.cgt.fr



COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DE RÉSEAU DE LA DGA DU 1ER JUILLET 2025

Monsieur le Délégué Général pour l'Armement, Mesdames, Messieurs,

Les raids et les bombardements sur Gaza perdurent et au nom de la "traque des terroristes du Hamas", l'armée israélienne tire sur la foule qui sort des rangs dans les files d'attente pour recevoir l'aide alimentaire.

Depuis l'attaque perpétrée sur son sol contre des civils le 7 octobre 2023, Israël rase systématiquement les infrastructures stratégiques de Gaza mais aussi les hôpitaux et les camps de réfugiés.

Les 1200 israéliens innocents morts le 7 octobre ont un point commun avec les 55200 gazaouis innocents morts depuis 20 mois.....ils sont morts. Tout comme toutes ces voix qui le crient depuis des mois dans le monde, bon nombre de familles des otages israéliens réclament un cessez-le-feu immédiat. Sur ce conflit et le génocide de la population, la reconnaissance de l'état palestinien est un préalable à la paix retrouvée dans ce pays dévasté.

Dans ce conflit, et dans les autres y compris aux portes de l'Europe, notre industrie de défense est aux premières loges, car participant à la fourniture de matériel.

Impliquées à des degrés divers, les entreprises de la BITD doivent appliquer l'ordre présidentiel et le format d'économie de guerre et se positionnent dans la reconstruction de lignes de production abandonnées depuis des années ou fortement réduites.

C'est le cas pour la filière des munitions de petits calibres dont la **CGT** a dénoncé l'arrêt il y a des années et qu'il faut relancer dans l'urgence. C'est le cas pour Eurenco qui relance, en grande pompe avec un aéropage de ministres, la filière poudre.

C'est le cas aussi pour Texelis qui réoriente et renforce son activité Défense ou encore les fonderies de Bretagne qui risquaient le dépôt de bilan mais sauvegardent leur activité en changeant de domaine et en passant de l'automobile à l'armement.

La presse annonçant sa volonté de produire 250 000 corps d'obus en 2025 et près du double en 2026. Permettez-nous de penser que ces chiffres sont bien au-delà des besoins des forces terrestres françaises et impliquent un export non négligeable de ce volume produit.

L'exportation de matériel de guerre est un sujet primordial et fondamentalement clivant qui nécessite d'être contrôlé en premier lieu par le Parlement en toute transparence.

La **CGT** reste opposée au tout export et au cynisme gouvernemental qui, récemment dans le cadre de la livraison de matériel à Israël, crie haut et fort que ces matériels exportés sont des "composants destinés au Dôme de fer et au réexport".

Toute la **CGT** soutient les dockers de Marseille, refusant toute éventuelle complicité, qui ont bloqué le chargement d'un conteneur de matériel destiné à Israël vu le risque estimé de voir ces "composants" français participer à décimer le peuple palestinien.

Au SPQI également, certains agents craignent aussi l'éventualité de se retrouver en situation de devoir valider des documents relatifs à l'export controversé de matériels.

La **CGT** continue de le dire, les entreprises de la BITD, doivent prioriser leurs activités à construire et pérenniser l'autonomie et la souveraineté de nos forces.

Un récent rapport du groupe SCET dépendant de la Caisse des Dépôts et Consignations expose que tout le tissu des industriels de la BITD est en difficulté face à la consigne de réarmement du pays. Ces industries déjà chargées à plus de 90% de leur taux d'utilisation ne seraient pas en mesure de se dimensionner face à ces enjeux nationaux et internationaux.

Les investissements nécessaires semblant être également insuffisants, c'est sûrement là où se niche la motivation de la création du club des investisseurs de la Défense par vous même, M. le Délégué, la semaine dernière.

De cela découlent les questions sur la construction des futurs programmes majeurs dont deux plus particulièrement:

Où en sont les discussions autour du MGCS quand on sait la force des industriels allemands et pourquoi pas leur envie de se passer de Nexter KNDS?

De même pour le programme SCAF, que dire des tergiversations entre Dassault et Airbus quand leurs présidents respectifs s'opposent farouchement quant à leurs visions bien différentes sur la gouvernance du projet ?

Le démonstrateur sur lequel œuvrent ces industriels doit être l'occasion de resserrer les rangs en pesant les besoins des forces aériennes françaises et européennes.

La DGA et toutes ses composantes ont annoncé depuis des mois que ces deux programmes et tous ceux à venir intégreront des innovations majeures faisant sauter d'une génération les technologies en présence.

Monsieur le Délégué, vous avez annoncé que les centres de la DIE auxquels il sera demandé d'effectuer les qualifications de ces matériels devront se préparer et s'équiper dans ce but.

Au regard du plan de charge qui va en découler, qu'en est-il du plan d'investissement destiné à remettre à hauteur les moyens d'expertise et d'essais ou pour s'en doter de nouveaux ?

Qu'en est-il du plan de recrutement pour maintenir et développer les nécessaires compétences surtout en catégorie B, C et Ouvriers de l'Etat qui représentent indubitablement le socle technique des établissements de la DIE ?

Les personnels de la DGA sont déjà hautement sollicités sur les divers essais dans leurs établissements ou hors les murs. Les effectifs sont parfois en nombre insuffisant.

Dans le domaine du numérique, les personnels sont briguebalés dans les nouvelles structures qui se créent et se restructurent : UM Socle Numérique puis Agence du Numérique de Défense et maintenant Commissariat au Numérique de Défense dont le transfert des personnels doit avoir lieu en toute hâte en septembre.

Dans le domaine Cyber, certains ICT ont même été contraints de changer de statut pour celui d'Agent Sous Contrat ASC.

L'attractivité et la fidélisation passent par une politique de recrutement permettant le renouvellement des personnels et développer les compétences.

La LPM et son budget pharaonique ne doivent pas servir uniquement à arroser la BITD. De son côté, la Loi de Programmation des Finances Publiques prévoit des mesures drastiques ayant pour objectif de réduire le déficit public. La **CGT** vous questionne sur les réflexions en cours dans notre ministère et à la DGA et les éventuels modifications des lignes validées sur les emplois, les activités et les programmes.

Car bien au contraire, la DGA, tout comme nous le faisons depuis des années, doit exiger des mesures salariales qui, enfin, seraient à la hauteur des sacrifices consentis par les personnels depuis le blocage des salaires et le gel du point d'indice.

En effet, depuis 2010, il manque 25% au montant des fiches de paye.

Les déroulements de carrière et l'avancement sont aussi régulièrement aux abonnés absents.

Vu les taux d'avancement, il est presque impossible aux agents fonctionnaires d'accéder à la catégorie B quand on ne leur reproche pas quasiment d'être trop âgés.

Pour les Ouvriers de l'Etat, les CAPSO qui viennent de se terminer ont été l'occasion de déplorer, une fois encore, le non-respect des taux nationaux. Les rompus par assiettes de conditionnants étant annulés, ce sont bon nombre de postes qui sont perdus chaque année sans possibilité que le dû aux personnels soit reporté l'année suivante. Où sont passés les droits à l'avancement ? La question se pose légitimement.

Les personnels n'ont plus à pâtir de la précarité salariale.

Enfin, en ce qui concerne spécifiquement les personnels de DGA EM île du Levant, où en est la revalorisation de l'indemnité d'ilien prévue au 1er janvier 2025 et qui n'est toujours pas mise en application ?

Il en est de même pour l'indemnité de sujétion d'expertise et d'essais qui doit être mise en application cette année, les nombreux personnels qui participent aux essais hors de leur résidence administrative attendent de vous, Monsieur le Délégué, des garanties de son application.

Nous vous remercions,

Les élu(e)s CGT présents: Benoit HOSDEZ-D'HONDT (DGA-EP Saclay) et Thierry DELISLE (DGA-TH Val de Reuil).